



Dictionnaire des théâtres du monde

Péripétie

Retournement imprévu de situation ou « renversement d'action » (Aristote), autrement appelé coup de théâtre, qui assure le [dénouement](#). En théorie, il ne s'agit pas du surgissement d'un événement extérieur, mais de l'éclatement d'un fait insoupçonné qui se relie à l'une quelconque des données de la situation initiale.

En tant que renversement, la péripétie constituait pour Aristote le dénouement lui-même ; une pièce ne pouvait donc pas comporter plus d'une péripétie. Au XVII^e siècle, si les théoriciens conservent la conception aristotélicienne de la péripétie unique et terminale, les auteurs, sous l'influence de l'esthétique de la complexité et de la surprise issue du courant baroque, inventent souvent des intrigues à [rebondissement](#) dans lesquelles la péripétie intervient au moment où les [obstacles](#) paraissent résolus, précédant immédiatement le dénouement ; celui-ci constitue donc un nouveau et ultime retournement par rapport à celui que vient d'instaurer la péripétie. Ainsi conçue, la péripétie devient donc la dernière partie du [nœud](#), et, partant, elle peut se multiplier, ce qu'affectionnera le [mélodrame](#). D'où l'utilisation fréquente du pluriel en ce sens, qui est à l'origine de son emploi moderne désignant simplement des événements imprévus.

Rédacteur(s)

[G. FORESTIER](#)

Éditions Bordas, 2008

Classement

Cet article relève de la spécialité [Lexique théorique et théoriciens](#)

Voir aussi

Citations pertinentes de cet article dans le dictionnaire : Aristote

Article à retrouver sur : <https://dictionnaire.artcena.fr/articles/lexique-peripetie>